

COMMUNIQUÉ

18-07-2021

La maire de Besançon porte plainte suite au décrochage du drapeau français de la mairie

La maire de Besançon porte plainte contre les personnes qui ont décroché le drapeau français de la mairie lors de la manifestation antivax. Les manifestations sont un droit parce que nous sommes dans un pays où les droits et les devoirs sont garantis par les valeurs républicaines de notre constitution. Le drapeau français en est la représentation. Nous ne pouvons tolérer un tel acte.

Anne VIGNOT